



BTV BRUXELLES  
Chaussée de Ruisbroek 75  
1190 Bruxelles  
Tél. 02 230 81 82  
Fax 02 230 80 08

BTV ANVERS  
Van der Sweepstraat 3 bus 44  
2000 Antwerpen  
Tél. 03 216 28 90  
Fax 03 238 86 65

Bureau régional :  
NL  
CINEY

V. ref.: \_\_\_\_\_  
N. ref.: \_\_\_\_\_ RAPPORT N°: 28/130402/03

**PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE  
INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION**

ADRESSE DE L'INSTALLATION : 6950 NASSOGNE  
RUE DE LA LAUT, 64.  
PROPRIETAIRE : M et Mme LECORTE  
Adresse : IDEN  
DEMANDEUR : IDEN  
Adresse : IDEN  
INSTALLATEUR : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
TVA ou CI : \_\_\_\_\_

EAN : \_\_\_\_\_  
Ref.: \_\_\_\_\_  
Index : HP 0000015,0  
Compteur n°: 50336 061

Date du contrôle : 08/04/2013 Type de contrôle : examen de conformité, visite de contrôle suivant :  
(RGIE art. 270) (RGIE art. 271) (RGIE art. 276) (RGIE art. 270bis) (A.R.2.6.2008) (RGPT art.262) (B.T. art. 231) (Prescriptions distributeur) SYNERGID  
Type d'installation : Nouvelle - Extension - Modification - Temporaire - Renforcement - vente d'habitation ; Type locaux : panneaux photo  
Début travaux : Fondations avant - après 1.10.81 - Installation électrique avant - après 1.10.81 - 1.1.83 RGIE art.86  
Raccordement : Tension 3x230V Protection raccordement 42 A  
Câble aliment, tableau, princ. : 3 X 16 mm<sup>2</sup> Inter.gén. : type diff GSA 300 A  
Type électrode de terre : boucle - barres - piquets - conducteur horizontal Schéma : TT  
Nombre de tableaux : 1 ; Nombre de circuits term.: 1 ; RA : 6 Ohm; RI tot 17 MOhm  
Facteurs d'influences externes : \_\_\_\_\_

DESCRIPTION :  
- VOIR SCHEMA UNIFILAIRE + PLAN DE SITUATION  
- PUISSANCE DES PANNEAUX : 40 X 130W  
- PUISSANCE MAXIMALE AC DES ONDULEURS : 1 X 2500W + 1 X 2800W  
- TYPE ET NUMERO DE SERIE DES ONDULEURS : ASDA SB 2500HF (2120205727) (01)  
- NUMERO DE SERIE DU COMPTEUR COURANT VENT : 1431 00701 1 KACO POWANCO  
- INDEX DU COMPTEUR COURANT VENT : 2170551011 000010,51  
- CLASSE DU COMPTEUR COURANT VENT : B  
- MARQUAGE MID SUR LE COMPTEUR COURANT VENT : MID 112 1259 MID

CONTROLES effectués : voir verso  
INFRACTIONS CONSTATÉES ET/OU NOTES : essai de fonctionnement du relais de découpage est effectué  
le rapport entre les caractéristiques des panneaux et les onduleurs se fait par partie du contrôle.  
pas de mesure d'isolation - présence de l'électronique.

PROCES-VERBAL DE CONFORMITE	
Vu le :	
le responsable du distributeur	
nom :	
signature :	

DEVOIRS du PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE ou LOCATAIRE : voir verso.

CONCLUSION : 1. L'installation est conforme. Les bornes d'entrées du DPCDR général sont scellées et les schémas unifilaires et de situation ont été visés. L'installation doit être vérifiée avant le 08/04/2013 (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.  
2. L'installation n'est pas conforme.  
3. L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens. L'installation n'est pas conforme. L'installation doit être vérifiée par le (même) organisme avant le :

L'AGENT VISITEUR : BTV 206  
n° + nom + signature NORBAUX

Le directeur,

